

Circonscription BORDEAUX CENTRE

Présents

Présidente : Christine LASSARTESSE

Inspecteur de l'Éducation nationale : Robert SAUVAGET

Éducation nationale :	Mmes WADOUX, BON, COTONNET, MADELPECH, DEGUIL, BENAYOUN, BATS, STAUFFER, DUBREUIL, TEISSEYRE, JARDRI, JOURZAC M. CHOPIN, GAVINO, COUPÉ
Mairie :	M. BLANC, maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin public
Représentants parents d'élèves :	Pour la PEEP : M. BEAUDOUIN, Mme AUBERT, Mme HESSEL, Mme CAMERINI, Mme PITOIS, Mme BELLAÏCHE, Mme BAKALIM Pour la FCPE : M. JEANNOT
Invités :	Mme HUEBRA, responsable Chantecler Montgolfier

Excusés

M. SAUVAGET, inspecteur Éducation nationale

Mme MUYS, psychologue scolaire

M. BORRAS, DDEN

Mme RICHOU, Responsable De Site

Absents

Mme LOZANO, représentante parent d'élève FCPE

Mme NEVEUX, représentante parent d'élève FCPE

Mme VAN PAEMELEN, représentante parent d'élève FCPE

M. PETAUX, représentante parent d'élève FCPE

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : Mme MADELPECH

Ordre du jour

I) Éducation nationale

a. Parcours de l'élève

- 1) Bilan des actions d'aide mises en place
- 2) Bilan des évaluations
- 3) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS / CP

b. Projet et vie de l'école

- 1) Bilan des actions du projet d'école
- 2) Événements de fin d'année

c. Fonctionnement de l'école

- 1) Sécurité et suivi des travaux
- 2) Situation financière de la coopérative scolaire
- 3) Préparation de la commission électorale pour l'année 2022/2023

d. Organisation de la rentrée 2022

- 1) Structure de l'école, prévisions d'effectifs et équipe pédagogique
- 2) Organisation de l'accueil des élèves de CP

II) Mairie

1) Savoir rouler à vélo - rentrée scolaire 2022-2023

2) La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge (Conseil Municipal des enfants)

I) Éducation nationale

a. Parcours de l'élève

1) Bilan des actions d'aide mises en place

Tout au long de l'année scolaire, des actions d'aide et d'accompagnement pédagogique ont été mises en place pour certains élèves de manière à favoriser la réussite de tous.

- 133 élèves ont participé aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) soit pour une aide face à des difficultés rencontrées dans les apprentissages, soit pour une aide au travail personnel soit dans le cadre d'une activité inscrite au projet d'école.
- 13 élèves, en cycle 2, ont bénéficié d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) et 5 élèves en cycle 3.
- 8 élèves ont bénéficié d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) après avis du médecin scolaire.
- M. COUPÉ, enseignant pour les élèves allophones, a pris en charge 16 élèves sur l'ensemble de l'année scolaire.
- 3 AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) ont assuré leur mission d'aide auprès de 5 élèves. Départ de Mme GASSIOT qui a été remplacée par M. APPAREILLY.
- 8 équipes éducatives et 6 équipes de suivi de scolarisation ont été mises en place.

2) Bilan des évaluations

L'analyse des résultats des évaluations nationales CP et CE1 en français et mathématiques ont été satisfaisants et sont en hausse par rapport à ceux obtenus l'année dernière sauf au niveau de la résolution de problèmes en CE1.

Pour rappel, la résolution de problèmes représente un des axes de travail ciblé par l'équipe enseignante dans le cadre du projet d'école.

Les résultats des évaluations en français et mathématiques du CE2 au CM2 ont également été satisfaisants de manière générale et ont cependant fait apparaître des résultats plus faibles en production d'écrits et en étude de la langue. Ces deux domaines sont inscrits comme axes de travail dans le projet d'école.

Trois demandes de redoublement, en concertation avec les parents concernés et la psychologue scolaire, ont reçu un avis favorable de M. SAUVAGET, inspecteur de circonscription.

Question des parents d'élèves : D'où proviennent ces évaluations ?

Mme LASSARTESSSE rappelle que les évaluations CP et CE1 sont nationales et proviennent donc du Ministère de l'Éducation nationale. Elle ajoute que les évaluations du CE2 au CM2 sont des évaluations de circonscription.

3) Bilan des actions du CEC (Conseil École Collège) et de la liaison GS/CP

- Éducation artistique et culturelle /Enseignement Moral et Civique (street art, altérité, solidarité) : projet mené par la classe de CM2 de Mme JOURZAC avec l'école élémentaire Schweitzer et le collège Grand Parc. Les élèves ont été sensibilisés au street art (graffiti, ...) et ont réalisé une fresque sur l'un des murs de la cour avec la participation de l'artiste bordelais Monsieur Poulet.

- Éducation artistique et culturelle (chant, théâtre, slam) : projet Marathon des Arts en collaboration avec les établissements scolaires du Grand Parc soit 150 élèves participants (école Schweitzer, école Montgolfier, collège Grand Parc). Le travail initialement prévu en danse avec l'une des classes de CM2 ne pourra pas être mené à son terme suite à des contraintes diverses rencontrées par chacun des partenaires impliqués. La chorale, concernant les élèves de la classe de Mmes BATS et STAUFFER, est maintenue.

Le dernier CEC de l'année 2021/2022 aura lieu à la fin du mois de juin : les professeurs de CM2 et de sixième du secteur Grand Parc, ainsi que les directeurs d'école et l'équipe de direction du collège Grand Parc, se réuniront dans chacune des écoles du secteur, lors des commissions de liaison, pour définir les aides et les accompagnements qui pourront être proposés aux élèves entrant en sixième à la rentrée prochaine afin d'assurer une réelle continuité pédagogique et éducative pour l'ensemble des élèves quittant l'école élémentaire.

Question des parents d'élèves : Quels sont les effectifs prévus à l'entrée en sixième sur les différents collèges à la rentrée prochaine ?

Mme LASSARTESSSE communique les effectifs concernant les affectations en sixième.

67 élèves sont inscrits en CM2 : 31 élèves relèvent du collège Grand Parc, 23 élèves du collège Cassagnol, 6 élèves du collège Édouard Vaillant, 1 élève du collège Cheverus, 2 élèves du collège Alain Fournier, 2 élèves du collège Jean Moulin et 1 élève du collège Ausone. 1 élève est maintenu en CM2.

Elle précise que 7 demandes de dérogation ont été formulées dont 2 pour des parcours spécifiques d'enseignement.

2 élèves quittent le département.

20 inscriptions ont été établies dans des collèges privés.

En ce qui concerne la liaison GS/CP, les enseignants de Grande Section et CP se sont rencontrés à plusieurs reprises tout au long de l'année pour analyser les résultats obtenus aux évaluations nationales, mettre en place des projets communs et, au cours du mois de juin, établir la constitution des classes de CP pour la rentrée prochaine.

b. Projet et vie de l'école

1) Bilan des actions du projet d'école

Le projet d'école 2020/2024 se traduit par un programme d'actions qui s'articulent autour de 4 axes de travail.

- **Axe n°1 (en lien avec un des axes référencés au projet du collège Grand Parc, collège de secteur) : préserver un climat scolaire serein**

• Action : poursuivre et améliorer le document de suivi du parcours citoyen de l'élève

Bilan : action réalisée, un document de suivi pour l'élève est en cours de réflexion.

- Action : améliorer les liaisons interclasses et intercycles

Bilan : action réalisée, plusieurs actions et projets communs mis en place cette année (Peter Pan, Architecture, défis mathématiques, liaison école/collège, liaison GS/CP, sorties et séjours découverte)

- Action : mettre en place des conseils des élèves

Bilan : action non réalisée (protocole sanitaire et non brassage des élèves), action programmée pour 2022/2023

- Action : reconduire des représentations théâtrales, des spectacles de danse, des chorales

Bilan : action réalisée, représentations des élèves concernés devant l'ensemble des classes au cours du mois de juin

- Axe n°2 : améliorer les résultats des élèves dans les domaines des mathématiques et du français (résolution de problèmes, orthographe, grammaire)

- Action : rédiger des programmations/progressions de cycles (mathématiques/français)

Bilan : action réalisée

- Action : mettre en place des activités ritualisées (calcul, problèmes, dictée, phrase du jour, ...)

Bilan : action réalisée

- Action : mettre en place des ateliers de jeux mathématiques

Bilan : action réalisée en cycle 2 (classes de CP), en réflexion pour le cycle 3 en 2022/2023

- Action : mettre en place des défis mathématiques

Bilan : action réalisée en cycle 3. Les élèves ont particulièrement apprécié ces activités. Prolongement pour l'année prochaine : mélanger les élèves de CM1 et CM2.

- Action : développer les situations d'écriture et les valoriser

Bilan : action réalisée (projet Peter Pan, ateliers d'écriture avec un écrivain, correspondance entre classes, écriture en lien avec du théâtre de marionnettes : élèves UPE2A)

- Axe n°3 : améliorer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers

- Action : améliorer l'accueil des élèves et familles allophones (temps d'accueil, plaquette d'informations traduite en différentes langues, mémento de prise en charge pour les enseignants)

Bilan : action réalisée

M. COUPÉ précise que les outils sont construits par les enseignants et s'ajustent au plus près des besoins des élèves et leur famille.

Mme LASSARTESSSE ajoute que le lien avec ces familles est très satisfaisant et souligne l'investissement important de l'équipe pédagogique. Il n'y a pas d'élèves allophones absentéistes.

- Action : améliorer le suivi des élèves allophones

Bilan : action réalisée, mise en place d'un document retraçant le parcours migratoire et scolaire de l'élève, PPRE rédigés avec l'enseignant UPE2A, mutualisation d'outils, temps de régulation en équipe

- Axe n°4 : enrichir et diversifier le Parcours Artistique et Culturel de l'élève

- Action : élaborer un document de suivi du PEAC de l'élève à destination des enseignants

Bilan : action réalisée

- Action : mettre en place un projet ayant trait à l'architecture

Bilan : action réalisée sur toutes les classes en partenariat avec Arc en rêve. Les élèves ont montré un grand intérêt pour ces ateliers.

- Action : favoriser les rencontres avec des artistes, les visites de lieux culturels

Bilan : action réalisée, rencontre avec une troupe d'artistes du TNBA, travail avec un écrivain, avec un graffeur, participation à des festivals (Échappées belles, Big Bang, classes artistiques, les Nuits magiques)

Bilan des activités périscolaires (association Chantecler) : Mme HUEBRA rappelle que le début d'année a été très compliqué sans lumière extérieure, sans abri correct pour accueillir les parents, un problème récurrent du portail Impasse Luckner.

Une centaine d'enfants ont été inscrits cette année et encadrés par 6 animateurs plus Mme HUEBRA. Les activités se sont centrées sur une sensibilisation à l'environnement : ramassage des déchets avec des pinces, ...

Mme LASSARTESSSE demande la possibilité d'obtenir une version numérique du dossier d'inscription afin de le traduire en plusieurs langues pour les familles allophones.

M. COUPÉ et Mme LASSARTESSSE renouvellent leur demande quant à la tarification appliquée aux familles n'étant pas en mesure de fournir de justificatifs de revenus.

Mme HUEBRA propose d'être mise en relation avec les assistants sociaux et une étude au cas par cas pourra être envisagée avec M. SIADOUS (responsable Chantecler).

M. BLANC rappelle qu'avec la réforme des tarifs de restauration, les cas particuliers pourront être pris en compte.

2) Événements de fin d'année

- Des ateliers d'écriture, autour du thème de l'amitié, ont été menés tout au long de l'année avec la classe de Mme DUBREUIL (CM1B) en collaboration avec un écrivain et un groupe de personnes âgées de l'EHPAD Terre-Nègre : une rencontre a eu lieu à l'école avec ces personnes âgées le 23 mai pour une présentation des livres réalisés par chacun (textes et illustrations).

- Opération « Un livre pour les vacances » : remise d'un exemplaire des Fables de La Fontaine à chacun des élèves de CM2 au mois de juin.

- Sorties scolaires :

- Classes CM1A et CM1B → séjour découverte à Sanguinet du 18 au 20 mai (dont les élèves allophones).

- Classes CM2A et CM2B → séjour découverte au Temple sur Lot du 9 au 13 mai
- Classes CE1B et CE2B → festival Big Bang à Latresne le 20 mai (arts et sciences)
- Classes CPA et CPB → visite Bassin d'Arcachon le 1^{er} juillet
- Classes CE1A, CE1C et CE2A → sortie nature à Vitrezay le 21 juin
- Classe CE2/CM2 → visite et chasse aux trésors à Rauzan le 10 juin

Mme LASSARTESSE remercie la Mairie de Bordeaux pour avoir financé ces séjours.
Les parents d'élèves remercient les enseignants pour leur investissement.

Demande des parents PEEP : Serait-il envisageable que l'ensemble des élèves de CM2 s'inscrivent soit sur un séjour découverte soit sur une sortie de fin d'année ?

Mme LASSARTESSE rappelle que les séjours découverte n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent d'un projet pédagogique soumis pour validation à l'Inspecteur de circonscription et à la Direction académique.
De même les sorties scolaires s'inscrivent dans un projet construit par les enseignants.

- Spectacles de fin d'année :

- Représentations théâtrales de la classe de Mme TEISSEYRE (CM1A)
- Spectacle de danse proposé par la classe de Mme JARDRI (CM2A)
- Chorale de la classe de Mmes BATS et STAUFFER (CE2/CM2) dans le cadre du projet Marathon des arts le 17 juin 2022 au collège Grand Parc
- Inauguration de la fresque réalisée par la classe de Mme JOURZAC (CM2B) le 23 juin (date à confirmer)

- Fête de l'école le 5 juillet : ateliers de jeux en bois proposés aux élèves, intervention d'une association autour des arts (à confirmer).
18h30 : exposition des travaux des élèves et pique-nique avec les parents, enseignants, animateurs et agents de l'école (pas de visites de classes).

Une communication sera adressée prochainement à l'ensemble des parents d'élèves.

- Mise en place d'une boîte à livres au sein de l'école : initiative des parents d'élèves FCPE

L'emplacement de cette boîte à livres ne sera plus accessible à la rentrée prochaine suite aux travaux dans l'école. Il s'agit par conséquent d'envisager un autre lieu.

c. Fonctionnement de l'école

1) Sécurité et suivi des travaux

Sécurité

Trois exercices ont eu lieu sur le temps de la pause méridienne :

- 1 exercice incendie le 6 mai 2022
- 1 exercice PPMS risque majeur le 20 mai 2022
- 1 exercice attentat-intrusion dans le cadre du PPMS le 3 juin 2022

Question des parents : Quelle suite y a-t-il eu après l'intrusion dans l'école au début du mois d'avril ?

Mme LASSARTESSE rappelle qu'une information avait été donnée à l'ensemble des parents concernant l'état des dégradations occasionnées par cette intrusion : nombreux tags dans les classes et les couloirs, matériel dégradé.

Un dépôt de plainte a été déposé par la direction de l'école.

De nouvelles serrures seront livrées avec les nouveaux locaux.

Travaux

Concernant le suivi des travaux d'extension de l'école, une réunion a eu lieu le 30 mai avec M. DELPECH, responsable service maîtrise d'ouvrage, M. BREMOND, chargé du suivi des travaux, M. CAMEIRA, Conseiller Vie Scolaire, Mme RICHOU (RDS), un architecte, des représentants de parents d'élèves et Mme LASSARTESSE.

Il a été annoncé pour la rentrée prochaine :

Accès de l'école

L'accès Impasse Luckner sera condamné. Les entrées et sorties auront lieu Rue Saint-Maur et Rue Mandron.

Demande des parents : lors de cette réunion, il a été demandé la fermeture de la rue Saint-Maur aux horaires de l'école (barrière mise en place par le personnel municipal).

M. BLANC répond qu'une demande de végétalisation de la rue Saint-Maur a été faite avec une fermeture de la rue à la circulation, à terme.

Mme TEISSEYRE souligne la présence d'échafaudages dans la rue Saint-Maur, ce qui réduit l'un des trottoirs d'accès à l'école. Des chutes de tuiles ont été constatées.

Occupation des salles (voir annexe : plan des travaux)

- **La salle 3** sera temporairement une salle de classe (112 m²). Il est envisagé qu'elle soit partagée avec le périscolaire.

Les enseignants interrogent quant à la mise à disposition d'un TNI dans cette salle et au déroulement des APC qui ont lieu au cours de la pause méridienne.

Ils demandent que cette salle 3 soit une salle de motricité mutualisée avec le périscolaire.

- La **salle polyvalente actuelle** sera condamnée à partir de la rentrée prochaine.

L'équipe pédagogique souligne qu'il n'y aura plus de salle disponible dans l'école pour les activités sportives (expression corporelle, ...) et artistiques (chant, théâtre, ...).

Mme HUEBRA, responsable Chantecler à Montgolfier, précise qu'elle accueillera une centaine d'enfants l'année prochaine et qu'elle ne disposera pas de locaux dans l'école à la rentrée.

- **Salle 14** : elle ne disposera que d'une seule issue de secours à la rentrée et ne pourra donc accueillir que 19 élèves au maximum.

Mme LASSARTESSE ajoute que seule la classe de M. COUPÉ possède un tel effectif et dans cette configuration, cette classe sera totalement excentrée contrairement au souhait de l'équipe enseignante de donner une place centrale à la classe UPE2A.

Il est demandé la possibilité d'ouvrir les salles 14 et 15 dès la rentrée ou, à défaut, d'augmenter la capacité d'accueil de la salle 14 par l'aménagement d'une seconde issue de secours.

- **Salle 10** : un bloc sanitaire provisoire sera déposé au pied des escaliers pour les 2 classes à l'étage. Les travaux dans cette zone se feront pendant les vacances scolaires.

- **Bibliothèque** : elle sera relogée à l'étage dans l'extension dans un atelier de 25 m².

Demande des parents : un ordinateur serait nécessaire dans la bibliothèque pour la gestion des emprunts de livres.

M. BLANC répond que la Ville prévoit un déploiement de nouveaux ordinateurs.

Mme BATS précise que ce déploiement a été réalisé dans l'école et qu'il est regrettable que l'ordinateur de la salle des maîtres ait été supprimé.

Zone d'abri

La demande de zones d'abri supplémentaires a été faite car la zone sous préau (57 m²) ne sera pas suffisante.

Cours de récréation

La partie nord reste en l'état et sera réduite par la zone de travaux.

La partie sud disposera d'un sol en béton, d'un revêtement souple pour la zone ovale (57 m²), d'une zone de terre non accessible (les plantations se feront ultérieurement) et de bancs le long du réfectoire et de la salle 3.

M. BLANC ajoute que la cour sera végétalisée en 2024 (la totalité de la cour sera livrée en 2024).

- Les **bureaux** de la Direction, de la Responsable De Site, les **sanitaires**, le **réfectoire** et les **escaliers** seront livrés à la rentrée 2022.

Une nouvelle réunion travaux aura lieu sur site le 27 juin.

M. BLANC communique l'ensemble des demandes aux services de la Mairie.

Dans son message du vendredi 10 juin 2022, communiqué à l'école et aux différents partenaires concernés, M. BREMOND, chargé d'opération pour la Ville de Bordeaux, indique que le préau de la future crèche sera accessible et qu'il sera statué aux vacances de Toussaint la possibilité de la mise en place de solutions d'abris complémentaires pour la période octobre-décembre jusqu'à la livraison du préau définitif.

Il ajoute que le maximum sera fait pour que la salle 3 (salle polyvalente) soit mise à disposition de l'école élémentaire.

Il confirme que la salle 14 devra bien avoir une capacité maximale de 19 élèves si la seconde issue de secours n'est pas terminée pour la rentrée. Il y aura plus de visibilité à partir du 7 juillet 2022.

Des travaux auront lieu, sur temps scolaire, dès septembre 2022, dans le réfectoire actuel. Il s'agira uniquement des peintures et des sols. Les travaux qui occasionneront des nuisances sonores seront effectués sur des plages horaires adaptées (mercredi, pause méridienne, vacances) en concertation avec l'équipe pédagogique.

Mme BATS ajoute que le câblage pour un second photocopieur sera effectué en salle des maîtres.

2) Situation financière de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2022/2023.

Le solde de l'APEM (Association Pédagogique de l'École Montgolfier) au 9 juin 2022 est de 2000€.

3) Préparation de la commission électorale pour l'année 2022/2023

Cette commission est chargée d'assurer l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves et de veiller à un bon déroulement de celles-ci.

Il a été décidé que cette commission serait composée des membres suivants :

- Mme LASSARTESSE, directrice, présidente

- Mme TEISSEYRE, enseignante

- Deux parents d'élèves : 1 représentant PEEP, M. BEAUDOIN et 1 représentant FCPE, M. JEANNOT

- M. BORRAS, DDEN

d. Organisation de la rentrée 2022

1) Structure de l'école, prévisions d'effectifs et équipe pédagogique

Actuellement, l'école élémentaire Montgolfier est constituée de 13 classes et d'un dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés) avec un effectif total de 311 élèves.

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2022 à la date du 30 mai 2022 : 290 élèves soit 20 élèves en moins par rapport à la rentrée 2021 (310 élèves).

CP = 53 ; CE1 = 67 ; CE2 = 64 ; CM1 = 57 ; CM2 = 49 soit un taux d'encadrement pour 13 classes de 22,31.

Une fermeture de classe avait été projetée lors du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 7 septembre 2021.

L'arrêté de mesure de carte scolaire devrait être communiqué au cours des vacances d'été.

La commission de dérogations, avec le service scolarité de la Mairie et les directeurs du secteur Grand Parc, a eu lieu le mardi 17 mai.

Concernant l'équipe pédagogique, il est à noter le départ de Mme BON.

Si la fermeture de classe n'est pas confirmée, l'école accueillera un fonctionnaire-stagiaire ou un binôme de fonctionnaires-stagiaires à la rentrée.

Sur la base d'une structure à 12 classes, ce qui représente un taux d'encadrement de 24,17 pour 290 élèves, le conseil des maîtres a arrêté l'organisation suivante :

CPA	CPB	CP/CE1	CE1A	CE1B	CE1/CE2	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
23	22	20	23	23	20	27	26	28	29	25	24

Cette organisation sera soumise à Monsieur SAUVAGET, inspecteur de l'éducation nationale, pour validation.

Mme LASSARTESE précise qu'en fonction des inscriptions et radiations enregistrées pendant les vacances d'été, cette répartition serait éventuellement modifiée.

2) Organisation de l'accueil des élèves de CP

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h25 pour toutes les classes sauf les CP.

Les parents des classes de CE1 jusqu'au CM2 seront accueillis, avec leurs enfants, dans l'école.

Les élèves de CP et leurs parents seront accueillis, dans l'école, à partir de 9h00.

Lors de la récréation du matin, l'ensemble des élèves et des personnels de l'école chanteront pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves.

Les listes des classes, avec les noms des enseignants, seront affichées le mercredi 31 août à l'entrée de l'école (rue Mandron et/ou Rue Saint-Maur) et envoyées par mail à l'ensemble des parents.

Mme LASSARTESE souligne qu'il n'y a aucun panneau d'affichage Rue Saint-Maur.

Fin de la séance : 20h20

Signatures :

La présidente,
Christine LASSARTESE

La secrétaire de séance,
Anne-Laure MADELPECH


ECOLE ELEMENTAIRE MONTGOLFIER
6, rue Saint Maur - 33000 BORDEAUX
05 57 87 21 33
ce.033049c@ac-bordeaux.fr

